

Il y a exactement 35 ans, les Lunellois retrouvaient leur Statue de la Liberté, surnommée « Marianne ». Une cérémonie de commémoration est organisée par la Ville de Lunel ce dimanche 25 février à 11h.

C'était certes une matinée maussade du point de vue de la météo mais pour les Lunellois, ce fut une belle matinée qu'ils ont vécu le samedi 25 février 1989. Henri Canitrot, Maire de Lunel depuis 1983 dévoilait la nouvelle statue de La Liberté devant une foule venue en nombre.

En effet, un siècle plus tôt, la Municipalité de l'époque décidait, en plus des manifestations organisées tout au long de l'année 1889, de faire réaliser un monument commémoratif pour célébrer le centenaire de la Révolution de 1789. S'inspirant du cadeau que la France avait fait aux Etats-Unis pour les 100 ans de la déclaration d'indépendance américaine en 1886, Georges Martel, Maire de Lunel à l'époque, fit voter en conseil municipal l'achat d'une copie de « La liberté éclairant le monde » du sculpteur Auguste Bartholdi. C'est ainsi que les Lunellois débutaient leur belle histoire avec celle qu'ils allaient appeler « Marianne ». C'est la grande Histoire qui est venue interrompre le lien qui unit cette statue aux Lunellois : la Seconde Guerre Mondiale arrive et le 15 décembre 1941, au petit matin, la « Marianne » est « déboulonnée ». Sur réquisition des Allemands, elle fut, comme beaucoup d'autres œuvres réalisées en métal, sacrifiée pour être fondue. Une rapide enquête demandée à la fin de la guerre ne laissera pas d'espoir aux Lunellois de retrouver leur Marianne.

Mais l'attachement profond des Lunellois à leur histoire et à leur identité a fait naître une formidable mobilisation. Grâce à la création d'un Comité de souscription, à l'engagement des associations et des habitants, « Marianne » retrouva sa place sur la Place de la République le 25 février 1989.

Aujourd'hui, la Ville de Lunel célèbre les 35 ans de ce retour historique avec une cérémonie commémorative, faisant partie d'une série de commémoration dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Lunel.

Cette cérémonie sera l'occasion pour la Ville de transmettre l'histoire de la Statue de la Liberté aux jeunes générations, soulignant le rôle essentiel de la Liberté dans la construction de notre société.

Pour célébrer cet anniversaire, l'Amicale philatélique et numismatique de Lunel a créé spécifiquement un timbre à l'effigie de notre Statue de la Liberté, disponible en édition limitée auprès de l'association.

L'ESSENTIEL :
35^{ème} anniversaire de la Statue de la Liberté de Lunel

Dimanche 25 février 2024 à 11h
Place de la République



+ d'information : 04 67 87 83 38 (Angélique Zelazo) – angelique.zelazo@ville-lunel.fr – www.lunel.com